Image not found or type unknown

Problème avec un constructeur de maisons individuelles

Par **LECOMTE Georges**, le **06/07/2008** à **23:15**

Image not found or type unknown

[img]http://[/img] [img]http://[/img]J'ai signé un contrat de construction d'une maison individuelle avec l'entreprise HABITAT CONCEPT, entreprise adhérente à l'UNCMI.
Ma construction est située sur une petite rue dans une impasse, sans trottoire, et la chaussée vient d'être refaite à neuf.
Ma construction est en limite de propriété avec le domaine public, donc en limite avec la chaussée qui vient d'être refaite.
En creusant une tranchée pour couler les fondations, l'entreprise a abimé le macadame sur une largeur de 20 à 30 cm et une longueur de 6 mètres, longueur correspondant à la construction.
J'ai demandé au conducteur de travaux d'envisager les réparations dès que l'avancement de travaux le permettra.
IL m'a répondu que ces travaux étaient à la charge du client.
Je ne partage pas du tout son avis. Je me base, pour cela, sur le fait que chacun est responsable des dégats occasionnés à autrui.
Je souhaite votre avis sur ce sujet.
Que dois-je faire si le constructeur persiste ?
Merci
Georges LECOMTE

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés